



TEC™ 941 FP

**Mortier de dressage rapide | coulant pour création de Forme de pente ou de surfaces planes.
Pour sols intérieurs et extérieurs**

AVANTAGES

- Prêt à gâcher pour réalisation de chapes – douches – rampe d'accès
- Particulièrement adapté pour la réalisation de formes de pentes en système douche des EHPAD, lycées, hôpitaux...
- Idéal pour réaliser rapidement **des inclinaisons jusqu'à 10 %**
- Applicable en une seule passe pour des épaisseurs de **3 à 40 mm**
- Facile à employer
- Offre un aspect de surface fin et homogène – Peut être taloché et lissé
- Résistant à l'eau et stable au gel

UTILISATION

TEC™ 941 FP est un mortier industriel monocomposant en poudre, adjuvanté, à granulométrie adaptée, permettant après gâchage avec de l'eau d'obtenir un mortier coulant à prise hydraulique et à durcissement rapide que l'on peut utiliser pendant 20 à 30 minutes environ.

Utilisable pour de nombreux ouvrages à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux, tels que :

- Cuisines, salles d'eau, douches, locaux sanitaires ou techniques (*type buanderie...*),
- Balcons, terrasses (*en climat de plaine*),
- Plages de piscine, sols de locaux humides en balnéothérapie, thalassothérapie, sols d'enceinte frigorifique à températures négatives ou positives.

Adapté entre autres pour :

- La réalisation de surfaces planes ou pentues avant la pose de revêtements de sols résilients, céramiques etc.
- Supports neufs ou anciens tels que : dalle béton, chape ciment, revêtements céramiques, pierres naturelles, granito.
- Egaliser les différences de niveaux altimétriques sur chapes et autres éléments de construction horizontale.

Attention : sont exclus les planchers bois et les supports instables ne convient pas en partie immergée de bassin.

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Composition	Liants hydrauliques, charges minérales, résines synthétiques et adjuvants spéciaux
Couleur	Gris
Conditionnement	Sac de 25 kg en papier kraft avec un pli couché polyéthylène
Proportion du mélange	4,2 litres d'eau pour 25 kg de poudre, soit un taux de 17% en poids d'eau
Consommation	1,7 kg/m ² /mm d'épaisseur
Temps d'utilisation	Environ 20 à 30 min*
Ouverture au trafic pédestre	3 à 4 heures suivant l'épaisseur appliquée et les conditions ambiantes
Délai d'attente avant collage du revêtement	- 4 heures environ pour carrelages et textiles* - 24 à 48 heures pour un revêtement plastique*
Température d'emploi	+ 5°C au minimum à +25°C au maximum
Conservation	6 mois en emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité et de la chaleur
Etiquetage réglementaire	Xi (irritant)
Fiche de données de sécurité	Disponible sur demande.

* Ces délais sont donnés pour une température de 23°C et 50% d'humidité relative sur support normalement absorbant.

Epaisseur d'application de l'enduit : 3 mm.

Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...)

LES SUPPORTS

- Le support doit être sain, stable, plan, propre, sec en permanence, non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression et non-fissuré.
- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (*DTU, CPT et guides*). Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.
- Si le support à base ciment ne présente pas le taux d'humidité requis ou dans le cas d'un dallage sur terre-plein, appliquer notre procédé barrière adhérent pour support humide ou exposé aux reprises d'humidité TEC™ 024 MVB, et respecter les conditions de mise en œuvre définies dans la fiche technique du produit.
- Toutes les parties friables, non ou mal-adhérentes du support (*résidus de plâtre, laitances, pellicule de surface, produit de cure, traces de peinture, anciennes traces de colle...*) devront être éliminées mécaniquement par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage.

- Eliminer soigneusement (*par aspiration*) les poussières et particules non-adhérentes et appliquer le primaire le plus adapté à la nature du support et aux sollicitations futures du local (consulter les fiches techniques correspondantes).
 - Supports absorbant : par exemple TEC™ 049 | TEC™ 044/2 | TEC™ 023
 - Supports non absorbants : par exemple TEC™ 047 | TEC™ 044/2 | TEC™ 023
- A l'extérieur : utiliser uniquement le primaire d'adhérence bi-composant époxy TEC™ 024 MVB en une ou deux couches si nécessaire. Sabler à refus la couche de primaire (*consulter la fiche technique*)

Nota : Vérifier que le primaire est sec, devenu transparent et péguant, avant de commencer l'application du ragréage.

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Hygrométrie maximale admise	: 75% (<i>recommandé <65%</i>).
Protéger l'enduit frais des courants d'air, du rayonnement solaire et de la chaleur	

APPLICATION

- Préalablement à la mise en place du mortier, procéder à la mise en place de bandes périphériques de désolidarisation en périphérie de chaque local et au droit de tous les éléments verticaux
- Utiliser de l'eau de gâchage à 10°C minimum
- Mélanger la quantité nécessaire de TEC™ 941 FP avec de l'eau claire: proportion du mélange suivant usage: 4,2 litres d'eau pour 25 kg de poudre.
- Dans un récipient propre, verser l'eau puis ajouter la poudre progressivement, en agitant pour obtenir une pâte homogène et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur en forme de fouet-mélangeur branché sur une perceuse électrique (300 à 500 tours/mn maxi.).
- Le produit ainsi préparé doit être utilisé immédiatement après le gâchage. La durée de vie en auge varie en fonction de la température. Elle est en pratique de 20 à 30* minutes. Répartir à la truelle ou à la lisseuse inox le mélange ainsi obtenu en lui donnant immédiatement l'épaisseur de couche désirée (*pour favoriser le travail, mettre en place des guides, puis tirer les inclinaisons à l'aide d'une règle*). Un état de surface fin et régulier pourra être obtenu par talochage.
- Le malaxage, l'étalement et le talochage doivent se succéder rapidement. Ne procéder que par fragments de surface qui puissent être terminés pendant la durée d'emploi possible du mélange. Si les travaux doivent être interrompus, nettoyer soigneusement et sans attendre le mélangeur, les pompes et les tuyaux.
- Dans le cadre de réalisation de formes de pente, respecter les réglementations en vigueur, pour l'évacuation des eaux et/ou la glissance du revêtement de sol (*par ex : 1,5 % en terrasse, 1 à 3 % en sanitaires, > 5 % dans les douches, 3 à 5 % en plages de piscine...*)
- Pour des épaisseurs supérieures à 20 mm et des surfaces supérieures à 20 m², ajouter au mortier jusqu'à 40 % (en poids) de sable de granulométrie 0-4 mm / 0-8 mm et respecter les joints de fractionnement tous les 20 m² et tous les 8 ml dans les couloirs.

Rappel :

- Les températures basses augmentent le temps d'utilisation du produit tandis que les températures plus élevées le raccourcissent
- Respecter les joints de dilatation et les joints périphériques de jonction au droit des murs, présents dans le support. Si nécessaire, mettre en place des bandes de désolidarisation au niveau des éléments de construction montants afin d'éviter toute pénétration du mortier dans les joints de jonction.

SYSTEME DE CHAUFFAGE PAR LE SOL

TEC™ 941 FP peut être appliqué sur un système de chauffage par le sol. Se reporter au DTU correspondant pour connaître la procédure de première mise en chauffe et le délai d'arrêt du chauffage avant la pose et le délai de reprise du chauffage après les travaux.

Ne convient pas aux Planchers Rayonnants Electriques (*PRE*)

RECOMMANDATION :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.